



Appel à projets Innovation Globale

Le Centre Michel Serres (CMS) propose aux **Labex** qu'un projet d'innovation conçu **et** déposé par eux puisse être traité dans le cadre des « semestres Michel Serres ».

Présentation

Un projet d'innovation peut être proposé par une équipe de recherche associée à un des sept Labex du PRES heSam ou un des trois Labex co-portés par ce dernier. Le projet est présenté par le Labex. L'équipe, dont le projet est retenu, devient le « partenaire » du CMS.

Le financement du projet est apporté pour l'essentiel par le CMS. Une contribution d'un « sponsor » extérieur au PRES serait un « plus » pour le projet. L'équipe de recherche « partenaire » contribue au projet par des apports scientifiques. Le directeur du projet et l'équipe associée d'enseignants-chercheurs encadrant les élèves ne sont pas nécessairement dans l'équipe de recherche « partenaire ».

Le projet présenté par un Labex doit correspondre aux exigences du « semestre Michel Serres » vues plus haut. Les points suivants sont essentiels :

- le projet correspond à un grand enjeu contemporain,
- il doit être transdisciplinaire,
- il doit pouvoir déboucher sur des propositions concrètes d'un « objet » nouveau (objet : système, produit, service),
- il doit pouvoir être mené sur un semestre universitaire (ou deux au maximum) par un groupe multidisciplinaire d'une douzaine d'étudiants au niveau M,
- le fait de pouvoir mobiliser un partenaire (entreprise, institution, association) extérieur au PRES, apportant un financement complémentaire au projet d'innovation serait un « plus » dans la sélection des projets.

Dossier de réponse à l'appel et sélection des projets

La sélection est faite, sur la base des cinq critères ci-dessus. Le dossier doit donc développer ces cinq points. Il doit aussi préciser le budget du projet (dans le cadre du « semestre Michel Serres ») et proposer les apports de toutes natures des parties prenantes.

La sélection est faite par un jury présidé par l'administrateur général du Programme Paris Nouveaux Mondes. Il comprend le directeur des projets et le directeur des enseignements du CMS, ainsi que deux membres du Comité de pilotage du CMS (représentants d'établissements du PRES non engagés dans les Labex déposants).



Les membres du jury signent, le cas échéant, un engagement de confidentialité. La décision est prise après audition des porteurs des projets.

Le projet suppose la mobilisation d'un groupe d'étudiants et d'une équipe d'encadrement. Il y a un *engagement de moyens* pour y arriver, associant de façon solidaire le Labex porteur du projet et l'équipe de direction du CMS.

Calendrier pour le premier appel à projets

Cet appel porte sur des projets qui démarreront au semestre S1 de l'année universitaire 2013 – 2014. **Le dossier de réponse est à envoyer par La Poste au plus tard le 30 juin** (le cachet de La Poste faisant foi)

à :

CMS / Appel à projets d'innovation
PRES heSam
15, rue Soufflot
75005 Paris

Ce dépôt est doublé par un envoi avant le 30 juin midi du dossier par mail aux deux contacts ci-dessous.

Contacts CMS (projets d'innovation) pour toute information complémentaire et pour l'envoi numérique des dossiers de réponse à l'appel à projets d'innovation :

alain.cadix@hesam.eu
marc.lecoq@ensam.eu

Centre Michel Serres



A propos du PRES heSam et du programme Paris Nouveaux Mondes :

Le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) heSam (hautes études Sorbonne arts et métiers) réalise une alliance inédite entre les sciences humaines et sociales (SHS), les sciences pour l'ingénieur, les sciences de la gouvernance publique et privée, le design, l'art et le patrimoine. Composé d'université et d'écoles prestigieuses, le PRES heSam constitue l'un des pôles de SHS le plus important d'Europe.

Ses objectifs : dépasser la différence de cultures entre université et écoles, promouvoir une stratégie combinant qualité de formation et de recherche, soutenir l'insertion professionnelle, et mener une réflexion autour des grands enjeux de société.

Cette ambition est portée par l'Idex du PRES heSam, le programme Paris Nouveaux Mondes. (www.hesam.eu/pnm)

Quinze établissements composent le PRES heSam :

- Le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)
- L'École du Louvre (EDL)
- L'École Nationale des Chartes (ENC)
- L'École Française d'Extrême Orient (EFEO)
- L'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS)
- L'École Nationale d'Administration (ENA)
- L'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM)
- L'École Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI – Les Ateliers)
- L'École Pratique des Hautes Etudes (EPHE)
- L'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP Europe)
- La Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH)
- L'Institut National d'Etudes Démographiques (INED)
- L'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA)
- L'Institut National du Patrimoine (INP)
- L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

En 2013, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris - La Villette a rejoint le PRES heSam en tant que membre affilié.

Plus d'informations :

Le PRES heSam : www.hesam.eu

Le programme Paris Nouveaux Mondes : www.hesam.eu/pnm